

PROJET PÉDAGOGIQUE ACCUEIL DE LOISIRS DE BRINDAS

*“Laissez-nous les aider à le
faire eux-mêmes”*

Maria Montessori



2025-2026



Pour qui ?

L'accueil de loisirs Intercommunal de Brindas accueille les enfants de 3 à 11 ans résidants sur les communes de Brindas, Grézieu la Varenne, Vaugneray, Pollionnay et Ste Consorce

L'effectif maximum est de 62 enfants les mercredis :

- 20 pour les 3-6 ans et 42 enfants pour les 6-11 ans et 52 enfants lors des petites vacances scolaires (Toussaint, hiver et printemps) :
- 16 pour les 3-6 ans et 36 pour les 6-11 ans

L'équipe

L'équipe pédagogique, qui peut-être amenée à évoluer en fonction du nombre d'enfants et des périodes (mercredis ou vacances) se compose de :

- Un directeur
- 5 animateurs

Le rôle de l'équipe est de conduire les enfants à la **découverte de choses nouvelles**, à travers une **expérience enrichissante** de la vie en collectivité. Et aussi de leur permettre de s'épanouir dans un espace sécurisé, de **bienveillance**, de **tolérance** et de **respect**.



Rôle du directeur

- Elaborer et mettre en œuvre le projet pédagogique
 - Contrôler et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
 - Participer à l'élaboration du budget et en assurer l'exécution
 - Organiser l'accueil des familles
 - Assurer la gestion quotidienne de l'accueil de loisirs
 - Assurer la gestion des ressources humaines
 - Évaluer le centre et proposer des axes d'améliorations
 - Maintenir la relation avec les partenaires et prestataires
- 



Rôle de l'animateur

- Assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant
 - Proposer un planning et des cycles d'activités en lien avec le projet pédagogique et qui répond aux valeurs éducatives
 - Gérer le matériel nécessaire pour les activités
 - Veiller au bon fonctionnement de la vie quotidienne des enfants
- 



L'Accueil de Loisirs

L'accueil de loisirs de Brindas accueille les enfants de 3 à 11 ans résidants principalement sur Brindas, Grézieu la Varenne, Pollionnay, Ste Consorce et Vaugneray.

Il est géré par la **MJC de Brindas**, 32 montée du clos à Brindas, association d'éducation populaire qui défend les valeurs de **l'éducation pour tous et par tous**, de **l'accès à la culture**, de **l'épanouissement personnel et collectif**.

Où se déroule-t-il ?

L'accueil de loisirs se situe sur la commune du **Brindas**, sur le territoire sud de la **CCVL**.

Au sein de la commune de Brindas l'accueil de l'AL se situe :
Au sein des locaux du périscolaire de l'école maternelle du clos,
6 montée du clos, 69126 Brindas.





Quand et comment ?

Les **mercredis**, les enfants sont accueillis en **journée complète, demie journée, matinée avec repas ou après-midi sans repas avec goûter.**

Les horaires d'accueil sont :

- de 7h30 à 9h00
- de 13h30 à 14h00
- de 16h30 à 18h00

Le matin, les animateurs sont répartis dans les différentes salles du périscolaire de l'école maternelle du clos et accueillent les enfants de 7h30 jusqu'à 9h00.

Le soir, les animateurs et les enfants sont répartis dans les différentes salles ou dans la cours, l'accueil des parents se fait de 16h30 jusqu'à 18h00.

Durant les petites vacances scolaires, à l'exception de celles de Noël où l'accueil de loisirs est fermé, les inscriptions se font **à la journée complète.**





Pour les papiers

Les bureaux sont à la **Maison de la Jeunesse et de la Culture de Brindas** :

32 Montée du Clos, 69126 Brindas

Mail : contact@mjc-brindas.fr

Contact de la responsable de l'accueil de loisirs :

Natacha de GRANDVOIR

Tél : 04 78 45 40 43 - 06 35 51 74 27

Mail : enfance@mjc-brindas.fr

Site : www.mjc-brindas.fr





Inscriptions et annulations

Les dossiers sont à renouveler chaque année scolaire.

Pour cela, il faudra :

- remplir une fiche sanitaire annuelle par enfant
- fournir un justificatif de quotient familial, ou dernier avis d'imposition
- fournir le carnet de vaccinations des enfants

Le règlement de la cotisation annuelle à l'accueil de loisirs (2€ par famille) sera demandé.

Ensuite, **les réservations** se feront via la plateforme en **ligne "Goasso"**. Une confirmation d'inscription ainsi que le montant à régler vous seront envoyés par mail. **Toute inscription doit être accompagnée de son règlement.**

Les **annulations** quant à elles se font **exclusivement par mail**. Hors justificatif, elles doivent intervenir **8 jours à l'avance** afin de ne pas être facturées.



Déroulement de la journée

Durant les temps de vie quotidienne (accueils, repas, temps calmes, goûter...), les enfants sont répartis en deux groupes en fonction de leur âge (3-6 ans, 6-11 ans).

Dans un souci de cohésion de groupe et pour créer une ambiance rassurante l'idée est de fidéliser les enfants à un ou plusieurs animateurs référents.

Lors des activités, ils sont répartis en 1, 2 ou 3 groupes en fonction du pôle d'activité qu'ils ont choisi (musique, manuelle, artistique, sportif, jeux de société, cuisine, jeux collectifs...) En termes de répartition, les activités ont lieu au sein des locaux du périscolaire de l'école maternelle du Clos, il arrive néanmoins qu'en fonction des activités le groupe se déplace au city-stade, au gymnase, à la médiathèque ou encore à la MJC...

Les repas sont pris au restaurant scolaire de Brindas, gérés par un service de livraison chaude à partir de 11h30.

Les goûters sont, eux aussi, gérés par notre prestataire de repas.

Les enfants prennent tous leur goûter à 16h00.



L'engagement de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs est engagé dans plusieurs projets auxquels nous faisons participer les enfants :

intergénérationnel, handicap, ateliers philo, Téléthon, environnement...

Par ailleurs, des séjours accessoires à l'accueil de loisirs (mini-camps, stages...) peuvent être mis en place.

L'équipe d'animation questionne les enfants sur leurs envies pour pouvoir mettre en place des projets qui leur tiennent à cœur.





Journée type

- 7h30-9h00 Accueil des enfants en temps libre avec différents jeux (ballons, puzzle, kappla, dessin, livres...)
 - 9h00-11h15 Activité du matin en fonction des choix des enfants
 - 11h15-12h45 Pédibus et repas au restaurant scolaire
 - 12h45-14h Temps calme et/ou sieste
 - 14h00-16h00 Activité de l'après-midi en fonction des choix des enfants
 - 16h00-16h30 Goûter
 - 16h30-18h00 Accueil des parents en temps libre avec différents jeux
- 



Si je veux m'impliquer ?

Pour participer à la vie de l'AL et donner vos idées, remarques, envies... il vous suffit de contacter la responsable de l'AL.

Des **réunions avec les parents** seront mises en place une fois par période. Un calendrier sera défini à l'année.





Les objectifs

**Sensibiliser l'enfant à la transition
écologique, l'environnement et la nature**

**Sensibiliser l'enfant aux différences de
chacun**

**Permettre à l'enfant de vivre son temps de
loisirs de façon enrichissante et
épanouissante**

Eveiller l'esprit critique de l'enfant





Le plan mercredi ?

L'accueil du mercredi est intégré dans le projet éducatif territorial. L'accueil périscolaire tient compte de la place du mercredi comme un temps de relâche dans la semaine. L'accueil veille aux rythmes de vie des enfants, à leurs envies et à leur fatigue.

Le projet d'accueil du mercredi est coordonnée avec le projet éducatif territorial et veille dans la mesure du possible à la stabilité et la permanence de l'équipe le mercredi, ainsi que sur l'ensemble des temps périscolaires.

Mettre en valeur la richesse des territoires :

- Découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel, notamment par l'organisation de sorties
 - Construire des partenariats avec des établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires), les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles, les sites naturels (parcs, jardins, fermes pédagogiques...)
 - Impliquer des habitants dans les projets pédagogiques (interventions ponctuelles des parents, des bénévoles, des agents territoriaux...)
 - Etre rôle pivot de l'accueil dans l'organisation des loisirs des enfants : il établit le lien avec d'autres structures socioculturelles et sportives
- 

Développer des activités éducatives de qualité :

- Les activités sont conçues dans la logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives). Elles reposent sur une approche ludique, récréative et créatrice, et sont ponctuées de sorties
- Les activités sont au service du projet et s'inscrivent dans la durée en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions...) Elles sont élaborées en relation avec le socle commun de la culture, des compétences et des connaissances
- La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins, exprimés par sa famille

Accueil de tous les publics :

- Inclusion des enfants en situation de handicap (assurer la continuité de l'encadrement des enfants en situation de handicap par les AESH, apporter les aménagements nécessaires, concevoir des activités accessibles)
- Développement de la mixité sociale
- Tarification progressive
- Mise en place d'une politique d'information des familles, notamment sur le site Internet de la collectivité (fonctionnement de l'accueil, tarification, règlement intérieur, programmes d'activités et sorties)



Complémentarité et cohérence éducatives des différents temps de l'enfant :

- Mise en cohérence du (ou des) projet(s) d'école et du projet pédagogique de l'ACM
- Collaboration équipe enseignante/équipe animation (présentation du projet pédagogique périscolaire de l'année au conseil d'école, présentation du projet d'école à l'équipe d'animation)
- Mutualisation des locaux, du matériel pédagogique grâce à une chartre d'utilisation et d'occupation
- Intégration de l'équipe d'animation aux différentes instances de pilotage du projet éducatif territorial (comité, commissions...)



Évaluation

Pour évaluer les objectifs du projet pédagogique, plusieurs moyens sont utiliser :

- Un bilan sera effectué avec les enfants après chaque activité pour voir ce qu'ils ont appris et retenu de la séance. Également, ce qu'ils ont ressenti durant celle-ci, et les changements possibles à effectuer.
- Un bilan oral sera fait avec les animateurs lors d'une réunion de fin de période sur leurs ressentis, les améliorations et projets possibles en lien avec les objectifs. Ils rempliront également une grille d'évaluation à la fin de chaque période.
- Une enquête annuelle sera envoyée aux parents pour connaître leur avis sur la qualité de vie de leurs enfants au sein de l'accueil de loisirs, et aussi recueillir leurs idées.



Et les parents ?

Les **temps d'accueil** doivent être des moments privilégiés **pour communiquer avec les parents.**

C'est le moment pour faire un petit bilan de la journée aux parents, raconter ce que les enfants ont fait...

La communication ne doit pas se faire uniquement lorsqu'il y a un souci avec l'enfant. Il s'agit également du moment pour répondre aux questions des parents, avoir des échanges, passer des informations...

Par ailleurs, **nous invitons les parents à certaines animations** comme les expositions, les portes ouvertes, les goûters...

Les parents sont également invités à participer aux **réunions de parents.**

Avec les autres ?

L'AL participe à plusieurs projets mis en place par la MJC comme **le Téléthon, le MJC'Show...**

Dans une démarche de **dynamisation des partenariats locaux**, nous essayons au maximum de faire des activités avec des personnes ressources sur le territoire telles que :
des intervenants philo, des intervenant pour la sécurité, la médiathèque, les musées de la CCVL...

Dans une démarche de continuité éducative, nous faisons attention à mettre en lien les activités du périscolaire de Brindas et celles de l'accueil de loisirs.